

indulgences, au moins plénières, à gagner par les confrères et consœurs, pendant la semaine où le dimanche suivant.

Enfin, les règlements de la confrérie exigent, non toutefois sous peine d'invalidité, que le rosaire soit récité publiquement, chaque semaine, dans l'église de la confrérie, avec l'énoncé des mystères. Il n'est pas de rigueur que le directeur de la confrérie préside l'exercice ou qu'il y soit présent. Dans les églises où il y a plusieurs messes, le dimanche, il est facile de satisfaire à cette obligation, en faisant réciter le chapelet à deux messes basses, de façon à n'avoir qu'un chapelet à dire aux vêpres durant l'après-midi ; mais s'il n'y a qu'une messe basse, on peut remettre la récitation d'un autre chapelet, soit au catéchisme, soit à l'exercice du soir quand il y en a un, en conservant toujours celui des vêpres. Dans les paroisses où il n'y a qu'un seul prêtre, il vaudrait peut-être mieux prendre l'habitude, qu'ont déjà des prêtres pieux et zélés, de réciter publiquement le chapelet, chaque soir de la semaine, dans l'église ou la sacristie. Quelques-uns, parmi vous, à raison d'empêchements qu'ils ont le droit d'apprécier, préféreront peut-être réciter deux ou trois dizaines de chapelet, tous les matins, après la messe, avec les personnes qui l'ont entendue. Dans tous les cas, c'est à chacun de choisir la pratique qui lui semblera favoriser davantage la piété des fidèles.

Ne craignez pas, mes chers collaborateurs, d'être à charge à vos fidèles, moins encore de vous imposer à vous-mêmes une nouvelle charge après tant d'autres. Les âmes pieuses connaissent cette dévotion du Rosaire et la pratiquent depuis longtemps ; les autres y puiseront une ferveur dont elles ont besoin pour mieux comprendre leurs devoirs et s'en acquitter plus fidèlement : toutes y trouveront, non un fardeau, mais une force et une consolation. Vous-mêmes, vous en recueillerez, pour votre piété et votre ministère, tant de fruits et de facilités, et votre zèle en recevra une telle efficacité, que vous vous attacherez bien vite à votre rosaire comme à l'un des plus puissants moyens de sanctification et d'apostolat.

Ne craignez pas davantage que cette belle dévotion s'étiole un jour et périsse, — après que vous l'aurez plantée avec soin, cultivée avec amour, et que vous l'aurez fait fleurir et fructifier dans une paroisse —, comme il est arrivé quelquefois ailleurs peut-être, soit par l'incurie des hommes, soit par le malheur des circonstances.